



## **Document de réflexion**

### **Journée Mondiale de la Liberté de la Presse 2012**

**Les nouvelles voix : la liberté des médias aide à transformer les sociétés**

**3-5 mai 2012**  
**Tunis, Tunisie**

*Conformément à l'esprit de l'article 19 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, la création, le maintien et le renforcement d'une presse indépendante, pluraliste et libre sont indispensables au progrès et à la préservation de la démocratie dans un pays, ainsi qu'au développement économique.*

- **La Déclaration de Windhoek, 3 mai 1991**

### **Les nouvelles voix: la liberté des médias aide à transformer les sociétés**

La Journée mondiale de la liberté de la presse a été établie conjointement, en 1991, par l'UNESCO et le Département de l'information des Nations Unies, dans le cadre d'une conférence tenue à Windhoek, en Namibie. La conférence, qui a donné naissance à la Déclaration de Windhoek<sup>1</sup>, a mis l'accent sur l'idée que la liberté d'expression sous-entend le pluralisme et l'indépendance pour les médias de masse en général. Depuis 1991, la Journée mondiale de la liberté de la presse est célébrée chaque année, le 3 mai, et la pertinence de ces idées est mise en évidence par les événements démocratiques qui ont eu lieu au cours de l'année 2011. Outre la célébration annuelle de la Journée mondiale de la liberté de la presse, le Conseil exécutif de l'UNESCO a également créé le Prix mondial de la liberté de la presse UNESCO/Guillermo Cano, en 1997. Chaque année, ce prix est attribué à une personne, une organisation ou une institution qui a consacré ses activités à la promotion ou à la défense de la liberté de la presse.

Plus de deux décennies après la conférence de Windhoek, la Journée mondiale de la liberté de la presse continue de faire écho dans la défense de la

---

<sup>1</sup> Déclaration de Windhoek 3 mai 1991. Disponible au [http://www.unesco.org/webworld/fed/temp/communication\\_democracy/windhoek.htm](http://www.unesco.org/webworld/fed/temp/communication_democracy/windhoek.htm)

liberté de la presse. Cette année, nous avons tous été encouragés par des développements sociopolitiques et démocratiques globaux sans précédent dans lesquels des médias de tout horizon ont joué une part importante, même si parler de la « révolution des médias sociaux » paraît excessif. En effet, beaucoup de facteurs ont contribué à la mise en place des événements, particulièrement dans les pays arabes où les problèmes économiques et la répression politique ont entraîné une organisation massive, notamment chez les jeunes. Cependant, nous ne pouvons pas nier que le pouvoir des technologies de l'information et de la communication (TICs), et particulièrement les nouveaux médias, aient joué un rôle significatif, souvent en conjonction avec la télévision par satellite. Cela réaffirme ce que la Journée mondiale de la liberté de la presse a défendu au cours de ces vingt dernières années : la liberté des médias fait partie de l'ensemble des droits fondamentaux pour lesquels les peuples se battent.

La convergence de la liberté de la presse et de la liberté d'expression, à travers divers médias, aussi bien traditionnels que nouveaux, a élevé de façon exceptionnelle le niveau de la liberté de la presse. Elle permet à la société civile, aux jeunes et aux communautés d'entraîner des transformations massives, sociales et politiques. La liberté des médias implique le droit pour tous à la liberté d'opinion et d'expression sur une base publique, sans être inquiété, et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières et par quelque moyen d'expression que ce soit, des informations et des idées, comme le mentionne l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Les révolutions récentes dans certains pays arabes ont mis en évidence le pouvoir des médias, la quête de l'être humain pour la liberté des médias, en soulignant le fait que les inégalités sociales tendront indéfiniment vers l'équilibre afin d'y faire face. Le Printemps arabe pourrait-il avoir eu lieu sans la multiplication des médias sociaux et de la télévision par satellite ? Les TICs (comme les messages texte, dit texto ou SMS) et les médias sociaux ont rendu possible la diffusion d'une information vitale au plus grand nombre d'individus, dans un laps de temps très court. Les médias sociaux ont permis aux manifestants de s'auto organiser et ont engagé la jeunesse, à l'échelle mondiale, dans la lutte en faveur de leur libre expression et des aspirations de leurs communautés élargies.

Cette nouvelle liberté des médias transforme les sociétés de manière imprévisible. Elle a permis l'émergence de nouveaux moyens pour communiquer,

partager l'information et le savoir et a permis aux individus de participer davantage à la vie publique et d'élargir leur sentiment d'identité et d'appartenance. La liberté des médias, y compris la liberté en ligne, joue également un rôle dynamique dans la transformation économique de la société. En effet, c'est une incitation pour les entreprises étrangères et les investissements privés. Les entreprises sont davantage disposées à avoir des intérêts commerciaux à long terme dans les pays où la liberté d'expression est respectée. Il est nécessaire d'assurer la transparence de l'information publique, y compris des dépenses publiques, afin d'enrayer la corruption. L'information publique est légitimement un bien public commun, le gouvernement en est son gardien et elle devrait donc être délivrée aisément, y compris à travers les médias sociaux, les téléphones portables et Internet.

Cependant, la liberté des médias est fragile et n'est pas encore accessible à tout le monde. Alors qu'un environnement favorable à une liberté d'expression authentique progresse, la plupart des individus n'ont pas encore accès aux technologies de communication de base. Par ailleurs, beaucoup de reportages étant diffusés en ligne, de plus en plus de journalistes, y compris des bloggeurs, sont harcelés, attaqués et même tués pour leur travail. L'UNESCO leur a dédié une page web : *Memorial UNESCO des journalistes assassinés*. Enfin, les États ont la responsabilité de s'assurer que les législations nationales régissant la liberté d'expression sont en adéquation avec les principes acceptés à l'échelle internationale, comme le prévoient la Déclaration de Windhoek et les indicateurs UNESCO de développement des médias, deux documents qu'ils ont approuvés.

### **Thème 1: la liberté des médias a le pouvoir de transformer les sociétés**

Les médias libres transforment les sociétés en mettant en lumière le processus de prise de décision et en permettant ainsi aux individus de prendre le contrôle de leurs destinées. Dans ce contexte, la liberté des médias joue un rôle crucial dans la transformation de la société en redéfinissant ses aspects politiques, économiques et sociaux. C'est pourquoi, l'UNESCO promeut la liberté des médias, en tant qu'institution spécialisée des Nations Unies dotée d'un mandat axé sur la défense et la promotion de la liberté d'expression et son corollaire, la liberté de la presse.

Cette vague de révolutions a été provoquée par un évènement tragique : en Tunisie, un marchand de fruits et légumes en Tunisie s'est immolé par le feu après s'être fait confisquer son stand et avoir été humilié publiquement par les autorités. L'image singulière de cet acte désespéré, relayée par la téléphonie mobile et les médias sociaux, marque d'un sceau indélébile cette nouvelle décennie. Des années de censure, d'oppression et de restriction s'écroulent avec la chute des anciennes autorités tunisiennes. La Tunisie a démontré le pouvoir de transformation que peut susciter la convergence des médias sociaux, des connexions mobiles et de la télévision par satellite ainsi que le désir sincère de changer la situation sociologique, économique et politique. Un effet domino s'est ensuite propagé vers la place Tahrir en Égypte, la ville de Bengazi en Libye et dans d'autres parties de la région. Au cours de ces mouvements, l'activisme des jeunes a été fondamental et les médias sociaux ont été l'une de leurs armes.

De la même façon, en Égypte, l'utilisation des médias sociaux, des TICs et de la télévision par satellite a joué un rôle révolutionnaire dans les processus démocratiques et politiques. En effet, les mouvements de protestation contre les autorités égyptiennes ont été accélérés par l'usage des réseaux sociaux et particulièrement par les téléphones portables. Une action rendue possible grâce à l'effort d'un jeune égyptien, Wael Ghonim, qui a créé la campagne sur Facebook, "*Nous sommes tous Khaled Said*", faisant référence à un jeune égyptien de 28 ans, arrêté six mois auparavant et battu à mort pendant sa détention. L'effet boule de neige de cette campagne Facebook a mobilisé jusqu'à plus d'un million de supporters en ligne. Elle a été l'un des points de ralliement de la dénonciation de la violence et des abus du régime.

Des pays développés enlisés dans la crise économique aux pays en voie de développement œuvrant pour le changement, les individus, et les jeunes en particulier, ont trouvé une voix là où ils n'en avaient pas auparavant. Alors qu'elles avaient été étouffées et ignorées, de nouvelles voix, plus fortes, plus puissantes et utilisant les outils de communication, ont émergé. Le mouvement « Occupy » (« Occupation »), propagé en Europe et en Amérique du nord, a trouvé sa force dans son idéologie et dans sa présence, en occupant physiquement des lieux et également en occupant une place importante dans divers médias sociaux. Ainsi, la liberté des médias a amplifié et multiplié chaque voix individuelle. A mesure que

la liberté des médias s'accroît, la force des nouvelles voix s'accroît aussi et leurs appels à la transformation sociale et au changement politique sont devenus une force en marche.

### *Outils de réflexion:*

- Quels sont les meilleurs moyens d'engager la jeunesse dans une promotion plus large de la liberté d'expression ?
- Comment se servir de la liberté des médias pour accroître le développement démocratique d'un pays ?
- Comment les gouvernements peuvent-ils utiliser les nouveaux médias pour mieux répondre au droit à l'information de tous les citoyens ?
- Quelles sont les valeurs ajoutées des médias sociaux au débat démocratique ?
- Comment les gouvernements peuvent-ils utiliser les nouveaux médias pour veiller à mieux respecter les droits des citoyens à l'information ?
- Que pouvons-nous faire pour obtenir et soutenir les bénéfices de la liberté d'expression générés par les médias sociaux et par Internet de façon plus large ?

## **Thème 2 : la difficulté d'accéder à une information de qualité compromet la liberté des médias**

La liberté des médias est minée par le manque d'infrastructures d'information, le manque de capacité pour y accéder et le manque de culture pour l'évaluer de façon critique. Nombreuses sont les personnes qui ne parviennent non seulement pas à s'exprimer en public mais qui sont également privées des ressources d'information qui pourraient les rendre autonomes. Selon l'Union internationale des télécommunications (UIT), plus de 60 pour cent des ménages mondiaux ne possèdent pas encore un ordinateur<sup>2</sup> et seulement 35 pour cent de la population mondiale utilise Internet, la grande majorité des personnes soumises à cette enquête étant issues « des pays en voie de développement<sup>3</sup> ».

---

<sup>2</sup> Voir *Key Global Telecom Indicators for the World Telecommunication Service Sector*. Disponible au [http://www.itu.int/ITU-D/ict/statistics/at\\_glance/KeyTelecom.html](http://www.itu.int/ITU-D/ict/statistics/at_glance/KeyTelecom.html)

<sup>3</sup> Ibid

Considérant que le droit à la libre expression et la liberté de la presse sont profondément liés au droit d'accéder à l'information, la réduction de la fracture numérique, entre les pays et au sein des pays, est une priorité. Beaucoup de jeunes sont très conscients de cet obstacle. Les participants à la 7<sup>ème</sup> édition du Forum des jeunes de l'UNESCO ont souligné que la démocratisation de l'accès aux TICs est un défi urgent. L'accès universel à l'information doit se poursuivre, particulièrement dans les zones rurales, isolées et insulaires.

Malgré le fait que l'information n'est pas encore accessible à tout le monde et à tout moment, il y a quelques tendances encourageantes. Un point particulièrement positif est le développement de la téléphonie mobile, régulièrement plus abordable et plus puissante. Actuellement, il existe environ 5,3 milliards de téléphones portables en usage dans le monde et le nombre s'accroît de mois en mois. Quelques études récentes prévoient également que, dès 2015, plus de 5,6 milliards de dispositifs personnels seront connectés aux réseaux mobiles et qu'environ 788 millions d'utilisateurs seront connectés à Internet exclusivement depuis des plateformes mobiles<sup>4</sup>. Le système de messages texte (SMS) diffuse déjà les actualités les plus récentes à des utilisateurs de téléphones portables qui seraient autrement restés en marge du fil d'information. Exploiter ce développement pourrait être perçu comme un moyen d'améliorer l'accès à l'information pour la majorité des personnes dans le monde.

Néanmoins, les infrastructures ne sont pas la seule considération dans la problématique de l'accès. Des politiques d'informations favorables et une mise en œuvre solide de la loi portant sur la liberté d'expression et sur le droit à l'information sont nécessaires. Moins de la moitié des pays du monde ont adopté ou sont en cours d'adoption de ces lois, ce n'est pas suffisant. Ce processus pourrait être facilité en travaillant de concert avec les décideurs politiques et les groupes d'intérêts particuliers afin d'adapter les lois aux normes nationales et internationales. Les professionnels des médias sont des alliés naturels de ces processus car ils sont bien placés pour sensibiliser les publics à ces questions. Les gouvernements peuvent également être proactifs en rendant l'information disponible grâce aux TICs.

---

<sup>4</sup> *Mobile Africa Report 2011*, p.11. Available at [http://www.mobilemonday.net/reports/MobileAfrica\\_2011.pdf](http://www.mobilemonday.net/reports/MobileAfrica_2011.pdf)

Permettre un accès facile à l'information publique témoigne d'un processus électoral équilibré et équitable. Les élections sont la pierre angulaire de la démocratie et les médias ont un rôle vital dans leur processus. Ils ont le pouvoir de mobiliser les électeurs et de leur rappeler leurs droits et responsabilités. Les journalistes ont aussi le devoir d'évoquer les problèmes et les attentes des citoyens aux candidats. Les médias, y compris les médias sociaux, sont à même de contribuer à une élection conforme aux standards internationaux en mentionnant les irrégularités d'organisation<sup>5</sup>.

Les défis de l'accès à l'information concernent également le manque de formation et de renforcement de capacités humaines, particulièrement parmi les jeunes, les femmes et les personnes âgées. Le système éducatif devrait introduire une formation spécialisée en matière de TICs et d'éducation aux médias. Ceux qui se doivent d'être vigilants sur les sujets liés à l'information, tels que les enseignants et les professionnels des médias, devraient être sérieusement formés aux médias et à l'information, afin d'être à même de former à leur tour leurs étudiants. De façon générale, l'éducation aux médias devrait être renforcée afin de nous permettre d'être meilleur juge de la qualité des informations qui submergent notre quotidien.

### *Outils de réflexion*

- Quels sont les considérations à prendre en compte pour mettre en œuvre des lois sur la liberté d'expression et le droit à l'information dans les pays n'ayant pas de tels dispositifs ?
- Comment les médias libres en ligne peuvent-ils mieux contribuer à la réussite d'élections démocratiques ?
- Comment la technologie mobile et les fournisseurs de services s'inscrivent-ils dans le développement à long terme de la liberté de la presse et de la liberté d'expression ?
- Quelle stratégie pourrait améliorer l'éducation aux médias et à l'information ?
- Quelles sont les groupes prioritaires qui bénéficieraient le plus d'une éducation renforcée aux médias et à l'information ?

---

<sup>5</sup> Reuters Foundation, *Reporting Elections: A Guide*, [http://webworld.unesco.org/download/fed/iraq/english/media\\_elections\\_en.pdf](http://webworld.unesco.org/download/fed/iraq/english/media_elections_en.pdf)

### **Thème 3 : Défis pour les médias dans un nouvel environnement**

Les nouveaux médias et les nouvelles opportunités ont soulevé de nouvelles questions sur la sécurité des journalistes et des « citoyens reporters », ainsi que sur le caractère de la régulation et de la formation dans le secteur des médias, particulièrement dans les nouveaux pays démocratiques. Étant donné que de plus en plus d'informations sont diffusées en ligne, le nombre de cas concernant la sécurité des journalistes qui travaillent en ligne s'est considérablement accru. Il y a quatre ans, le Comité de protection des journalistes (CPJ) déclarait que, pour la première fois dans l'histoire des médias de masse, les journalistes en ligne sont les plus nombreux, parmi les journalistes de tous les médias de masse, à être emprisonnés dans le monde<sup>6</sup>. Le journalisme de qualité aura du mal à se développer si les professionnels des médias travaillent constamment sous la menace d'enlèvements, de prises d'otages, d'intimidations, d'arrestations inégales, d'attaques sexuelles, particulièrement sur les femmes journalistes, et d'assassinats.

La protection dont bénéficient les professionnels opérant dans les médias traditionnels doit absolument être élargie aux professionnels des nouveaux médias. Le problème de l'impunité doit être soulevé car la majorité des crimes commis contre les professionnels des médias restent impunis ou ne font même pas l'objet d'une enquête. En effet, d'après l'Institut international pour la sécurité de la presse (INSI), les assassinats de journalistes ne font pas l'objet de poursuites dans neuf cas sur dix. Dans ce contexte, la coopération avec les « chiens de garde » de la liberté des médias, tels que *Reporters sans Frontières*, *l'Association interaméricaine de la presse (IAPA)* et *Article 19*, est fondamentale pour combattre l'impunité.

En outre, le nombre des « reporters citoyens » est également à la hausse. Leurs reportages sur les événements sont généralement des initiatives personnelles. On y compte des individus courageux qui ont décidé utiliser leurs caméras pour ne plus être qu'un spectateur passif du déroulement des événements en Tunisie, en Égypte, en Libye et dans d'autres régions. Certains de ces individus reprendront le cours normal de leur vie quotidienne mais certains continueront à s'engager en

---

<sup>6</sup> <http://www.cpi.org/reports/2008/12/cpjs-2008-prison-census-online-and-in-jail.php>



informant un public plus large, malgré les dangers auxquels leurs familles et eux-mêmes sont exposés. Leur contribution ne devrait pas être méconnue et leur sécurité ne devrait pas être ignorée.

Alors que les médias sociaux offrent une quantité de connectivité et d'information sans précédent, une tendance inquiétante menace la liberté d'expression et la liberté de la presse en ligne. On constate une hausse du nombre de cyber-attaques sur des sites qui critiquent le gouvernement en place, l'interdiction de certains sites de réseaux sociaux et l'arrestation de blogueurs<sup>7</sup>. Les commentaires d'anonymes sur les sites des réseaux sociaux servent de justificatifs pour bloquer certains sites ou pour des procès en diffamation. Qui est responsable d'un commentaire diffamatoire posté sur les médias sociaux ? Quel genre de sanction, le cas échéant, s'applique dans de tels cas ? La diffamation doit être dépénalisée, en ligne et hors ligne, et doit être inscrite au code civil, en accord avec les normes internationales. Il est crucial d'être vigilant envers les discours incitant à la haine en ligne. Cependant, une attention particulière devrait également être accordée à l'éducation aux médias afin que les utilisateurs puissent être les derniers arbitres des contenus qu'ils consomment et produisent en ligne, en ayant une compréhension appropriée des principes internationaux liés à la liberté d'expression et du caractère limité des restrictions qui s'appliquent à ce droit humain.

L'émergence de nouveaux médias, particulièrement au lendemain des événements dans certains pays arabes, a changé la donne sur leur propre marché. Auparavant, la confiance était davantage accordée aux médias internationaux qu'aux sources locales. En effet, les médias nationaux, créés avant la révolution, étaient souvent contrôlés par les autorités. Dans ce contexte, les médias internationaux et régionaux étaient devenus des acteurs essentiels du paysage médiatique du Moyen-Orient. Cependant, depuis la chute des autorités publiques en Tunisie, en Egypte et en Libye, de nouveaux médias locaux ont proliféré. Comment ces nouveaux développements influencent-ils la circulation de l'information dans la région ? Comment les journaux, radios et télévisions

---

<sup>7</sup> Pqr exemple voir <http://www.freedomhouse.org/template.cfm?page=70&release=1398> and <http://www.cpj.org/reports/2011/05/the-10-tools-of-online-oppressors.php>

intègrent-ils les médias sociaux, en termes de valeurs ajoutées commune et de durabilité du journalisme de qualité ?

Dans la situation post révolutionnaire, le secteur des médias jouit d'un niveau bien plus élevé de liberté mais, en même temps, il souffre d'un manque de normes et de systèmes de régulation reconnus à l'échelle internationale. Des questions significatives se posent : les médias d'Etat peuvent-ils être transformés en un ou plusieurs médias de service public ? Devraient-ils être privatisés ? Les deux stratégies pourraient-elles être combinées d'une manière ou d'une autre ? Auparavant, le gouvernement abusait de la publicité pour soutenir des médias d'Etat. Aujourd'hui, les systèmes doivent être transformés sur une base impartiale et sur la seule logique de la répartition des audiences. Un système de subvention (opérant sur une sphère apolitique) pourrait aider les médias émergents (particulièrement dans les régions marginalisées et les communautés) à devenir compétitifs sur le plan commercial. La régulation reste une question épineuse, particulièrement dans des pays en situation de post dictature, dans la mesure où elle est parfois perçue comme une tentative de censure. Pourtant, la régulation des médias est bénéfique pour les citoyens, des normes spécifiques les protègent en assurant une couverture médiatique équitable pendant les élections ainsi qu'en limitant les discours incitant à haine et à la violence. Un cadre juridique favorisant une régulation indépendante, en accord avec les normes internationales, pourrait être appliqué dans le but de fixer des paramètres pour le secteur des médias, et particulièrement pour la diffusion sur les ondes publiques.

Par ailleurs, les médias doivent apprendre à s'adapter à une nouvelle culture d'autorégulation et de renforcement des normes professionnelles. Les professionnels habitués à pratiquer un journalisme d'« affiliation » doivent développer une nouvelle mentalité d'autonomie critique, apprendre à poser des questions risquées à tous les intervenants, à conduire un journalisme d'investigation et enfin à mieux contribuer à une culture de la démocratie. Au lendemain des révolutions, les notions d'éthique et d'indépendance éditoriale pourraient ne pas être entièrement appliquées dans le secteur des médias. C'est pourquoi le développement d'un système de formation approprié est une priorité. Le *Syndicat indépendant des journalistes égyptiens*, nouvellement établi et le *Syndicat national des journalistes tunisiens* promeuvent la réforme du système

d'autorégulation des médias et l'usage d'un code d'éthique professionnel réactualisé<sup>8</sup>. Le défi est de savoir comment assurer les normes de qualité professionnelle dans un environnement plus libre mais avec de puissantes pressions commerciales. Dans la situation de transition actuelle, il est nécessaire de promouvoir le professionnalisme au sein du paysage médiatique et de doter les professionnels des médias d'un solide renforcement des capacités sur les normes internationales.

### *Outils de réflexion*

- Les réseaux sous régionaux et les syndicats des professionnels des médias sont-ils capables de protéger leurs droits et d'améliorer leurs conditions de travail ?
- Comment la dépenalisation de la loi sur la diffamation peut-elle être accélérée et la diffamation incorporée dans le code civil, en accord avec les normes internationales ?
- Qui est responsable d'un commentaire diffamatoire posté sur des médias sociaux ? Qui devrait endosser la responsabilité des opinions postées sur les sites des médias sociaux ?
- Qui sont les citoyens reporters et comment leur sécurité peut-elle être défendue ?
- Comment la régulation du secteur des médias change-t-elle après la chute des régimes restrictifs ?
- Comment développe-t-on les relations entre les grands groupes de médias internationaux et les médias émergents locaux ?
- Quels sont les besoins des médias d'Etat, peuvent-ils regagner la confiance des citoyens dans des pays où ils étaient fortement manipulés par le passé ?
- Quels sont les besoins du nouveau secteur émergent des médias privés ?
- Comment fixer des normes éthiques et professionnelles dans un secteur des médias soumis à une transformation radicale ?

---

<sup>8</sup> Joan Barata Mir, *Political and Media Transitions in Tunisia: A Snapshot of Media Policy and Regulatory Environment*, Commissioned by Internews, August 2011; [http://www.internews.org/pubs/MENA/Internews\\_Tunisia\\_MediaLawReview\\_Aug11.pdf](http://www.internews.org/pubs/MENA/Internews_Tunisia_MediaLawReview_Aug11.pdf)

**Conclusion:**

La Journée mondiale de la liberté de la presse de 2012 aura lieu à un point de jonction historique qui souligne la naissance d'un nouveau pouvoir : celui qui émerge lorsque les peuples revendiquent la liberté des médias comme un moyen pour transformer leurs sociétés et les amener vers la démocratie. Le développement de la liberté des médias reste cependant limité par la question de l'accès légal et pratique à une information de qualité. Les médias et les citoyens font face à des défis substantiels couvrant un éventail de domaines allant de la sécurité, à l'éthique, aux politiques, à la régulation, aux institutions et à la loi. La Journée sera l'occasion, pour de nombreux partenaires, de célébrer la liberté des médias dans tous les aspects de sa signification, d'examiner comment l'approfondir et de discuter de la façon dont on peut résoudre les nouveaux défis pour mettre en œuvre ce droit dans des circonstances complexes et changeantes.